

REUNION DE BUREAU

2 mai 2018

Elus présents : Jean-Claude DAURAT - Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Michel BRAVARD - Jean-Luc COUPAT– Georges MORISON - Stéphanie ALLEGRE- CARTIER - Suzanne LABARY - Laurent BACHELERIE - Simon RODIER - Chantal FACY - Isabelle ROMEUF - Guy GORBINET -- Éric DUBOURGNOUX.

Elus Absents : Mireille FONLUPT.

Techniciens : Olivier GALLO-SELVA–Snéjana GUCESKI.

.....

Gestion des Déchets - présentation François Fournioux – Jérôme Tournier (cf. Diaporama)

La gestion des déchets est un sujet sensible, qui évolue en fonction des législations.

C'est un enjeu d'avenir car :

- Il s'agit d'être plus performant afin de réduire les coûts pour la collectivité,
- Il s'agit de mener une réflexion au sujet d'une mise en place d'une redevance (autre qu'une taxe) dans le cas où cela serait imposé. Il faut se préparer à cette échéance éventuelle car elle a des conséquences directes sur l'utilisateur.

Quelques points notables et/ou complémentaires au diaporama :

- diapo n° 2 : Depuis la fusion, le service « Atelier », constitué de deux mécaniciens, a pris en charge la gestion de tout le parc de matériel ;
- diapo n° 3 : - le VALTOM est constitué par les syndicats du Département ;
 - 3 agents d'ALF sont mis à la disposition du VALTOM ;
 - Le VALTOM travaille en priorité pour la réduction des dépenses, grâce à la mutualisation ;
Environ – 300 000 € sur trois ans ; et ce, grâce à la mutualisation du transport, grâce aux économies dues à l'interruption de fonctionnement de l'incinérateur. Le VALTOM grâce à sa volonté de transparence a préféré répartir ces économies sur ses adhérents plutôt que d'assurer sa trésorerie ;
- diapo n° 5 : l'ex-SIVOM avait pour habitude de renouveler deux bennes par an ; cette année afin de participer à l'effort financier d'ALF, seulement une benne sera remplacée ;
- Diapo n° 13 : Des travaux conséquents ont été effectués sur l'ensemble des déchetteries : pour les sécuriser, pour faciliter le tri, pour améliorer le confort de travail des gardiens ;
- Le rôle des gardiens devient très complexe : formation obligatoire notamment dans le tri des déchets diffus spécifiques,...
- Diapo n°15 : Grâce à la politique de prévention des déchets menée par l'ex SIVOM, ALF fait partie des collectivités qui ont la meilleure performance au niveau départemental.
- Coût de gestion des déchets : 126,5 €/habitant (ce coût comprend l'enlèvement des OM des entreprises ainsi que celui des résidences secondaires).
- La RSEOM est appliquée à certains établissements (seulement ceux qui sont classés dans la catégorie « établissements industriels» aux impôts). La facturation se fait au nombre de bacs collectés, elle a été instituée depuis quelques années. Lissage au fil du temps pour parvenir au coût réel. En ce qui concerne les entreprises il faudra encore un an ou deux.

En ce qui concerne les établissements publics, on en est encore loin.

- Le service déchets effectue le ramassage des déchets assimilés OM des entreprises ;
- Etude d'opportunité de mise en place d'une Redevance Incitative sur le territoire : l'étude doit nous proposer plusieurs scénarios pour cette mise en place.
- De quelle manière exercer le pouvoir de police ; jusqu'à présent il n'a jamais été exercé.

Objectifs :

- conduire une étude sur la redevance incitative (RI) ;
- prendre en compte les forts enjeux à venir de la politique de prévention des déchets ;
- Voir avec la trésorerie pour que le service « déchets » redevienne un budget annexe.

⇒ Délibération à prendre par ALF afin de cadrer les exonérations de TEOM.

Adhésion à l'Ingénierie Départementale du Réseau Agricole : l'EPCI de Thiers Dore Montagne a fait savoir qu'il souhaitait adhérer à partir du mois de juillet. Les agents du RA ont donné leur accord pour être intégrés au Département, Cette adhésion devrait entraîner une diminution des coûts pour ALF.

⇒ inscrire une délibération d'adhésion à l'ordre du jour du conseil communautaire du mois de juin.

Décisions :

- ⇒ Contrat Territorial Dore Moyenne : demande de subvention AELB et CD 63 – effacement et valorisation du Plan d'eau de Vollore-Montagne
- ⇒ Contrat Territorial Dore Moyenne : demande de subvention AELB et CD 63 – restauration de la zone humide de Marat
- ⇒ Contrat Territorial Dore Amont : demande de subvention AELB et CD 63 – restauration et préservation des berges
- ⇒ Contrat Territorial Dore amont : demande de subvention AELB et CD 63 restauration de la ripisylve et gestion des embâcles.
- ⇒ PLUi d'Olliergues : avenant.
- ⇒ Piscine d'Ambert : avenant n°1 – lots n°1 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 9 – 16.

Modification du Compte-rendu du 18 avril : Simon Rodier indique qu'un oubli a été fait dans le dernier compte-rendu du bureau :

⇒ décision de transformer l'annexe de l'ancien siège à Cunlhat en logement d'urgence.